

Prendre la parole en public (réservée aux élus locaux)



Composante
FORMATION
CONTINUE A
L'UNIVERSITÉ



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Dans l'exercice de leur mandat, les élus sont régulièrement amenés à s'exprimer devant des assemblées, des habitants ou les médias. Savoir capter l'attention, structurer son message et incarner sa parole avec assurance est essentiel pour convaincre et inspirer confiance. Cette formation aide les élus à développer leurs compétences oratoires, à maîtriser les techniques de communication verbale et non verbale, et à gagner en aisance pour des prises de parole percutantes et adaptées à chaque contexte.

Objectifs

- * Développer sa capacité à s'exprimer avec clarté, assurance et conviction lors d'interventions publiques
- * Adapter son discours et son attitude aux différents contextes et types d'auditoires rencontrés
- * Structurer efficacement son message afin de capter et maintenir l'attention
- * Gérer le trac, les émotions et les imprévus lors de prises de parole

Organisation

Contrôle des connaissances

Évaluation des connaissances en fin de formation, de type QCM.

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation.

Aménagements particuliers

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations au cas par cas.

Se rapprocher de la référente handicap : Stéphanie LOUVEAU

fcu-handicap@univ-artois.fr / 03 21 60 49 33

Admission

Conditions d'admission

Coût de la formation :

- * 800 € (possibilité de prise en charge par le DIF Élus ou par la collectivité)
- * 2625 € (groupe intra dans vos locaux)

Modalités d'inscription

Contacter la FCU Artois (voir rubrique Contacts).



Public cible

Élus locaux

Capacité d'accueil

12 participants maximum

Infos pratiques

Autres contacts

FCU Artois

Tél : 03 21 60 37 68

Mail : fcu-fare@univ-artois.fr

Campus

 Campus d'Arras

 Campus de Béthune

 Campus de Douai

 Campus de Lens - Faculté



Programme

Organisation

La formation se déroule sur une journée et demie (10h30). Pour connaître la prochaine date, vous pouvez [consulter cette page](#).

La formation se déroule dans les locaux de l'Université d'Artois (Arras, Béthune, Douai ou Lens). Il est également possible d'organiser la formation dans vos locaux, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Contenu :

Jour 1 :

- * Introduction : pourquoi les élus locaux doivent maîtriser leurs prises de paroles (panorama des situations et des enjeux)
- * Les fondamentaux d'une communication orale réussie : message, posture, voix, regard
- * Structurer et hiérarchiser son intervention : accroche, plan, conclusion
- * Gestion du stress et des émotions : techniques de respiration et de relaxation
- * Adapter sa prise de parole au format et à la situation : repères

Jour 2 :

- * Jouer avec les mots : utiliser les techniques de dynamisation
- * Répondre à l'adversité : essentiels de l'argumentation et de la persuasion orales pour l'élu

Modalités pédagogiques :

- * Mises en situations (prises de paroles)
- * Media training (entraînement filmé) ou entraînement par binômes
- * Lecture de discours ou d'extraits textuels

Intervenant :

Fabien MALASSINGNE

Consultant en gestion des compétences, Educonseil.

Professeur associé à l'Université d'Artois.

[Téléchargez la plaquette de présentation](#)